



RAPPORT ANNUEL 2019



**CE QUI COMPTE
POUR NOS CLIENTS
ET INTERVENANTS
COMPTE ÉGALE-
MENT POUR NOUS.**



JOHN GALLINGER

CHEF
DE LA
DIRECTION



L'amélioration continue a été, et sera toujours une caractéristique de la façon dont CaRMS travaille avec la collectivité

**MESSAGE DE LA PART DU
CHEF DE LA DIRECTION**

En tant que responsables du système de candidature, de sélection et de jumelage pour la formation postdoctorale en médecine au Canada, CaRMS occupe une place importante dans le parcours professionnel de milliers d'apprenants en médecine chaque année. Le processus de CaRMS est une étape nécessaire au long du cheminement vers l'exercice de la médecine et notre travail consiste à rendre cette étape aussi efficace et efficiente que possible pour les candidats et les facultés qui utilisent nos services.

L'expérience client a été une force directrice pour nous au cours de l'année dernière. Nous voulons tirer parti de notre expertise afin de rendre les tâches de nos clients plus faciles et nous avons pu faire de l'excellent travail sur ce front grâce à une variété de collaborations productives avec nos clients et nos intervenants. Du groupe de travail sur les PEDS au comité d'avis du statut des invitations en entrevue et tout ce qu'il y a entre les deux, nos partenariats ont produit des améliorations concrètes au travail accompli en enseignement médical. Nous avons également mis l'accent sur des mesures conçues pour réduire l'incertitude des candidats liée au processus de candidature et de jumelage, et nous continuerons de chercher des moyens pour réduire l'anxiété inhérente au processus de prise de décision de carrière autant que possible. L'amélioration continue a été, et sera toujours une caractéristique de la façon dont CaRMS travaille avec la collectivité. Ceci vise à assurer que l'évolution du processus essentiel que nous supervisons progresse au rythme des besoins et des attentes en évolution.

Une excellente expérience client repose sur la valeur et CaRMS a toujours été engagé à fournir cette valeur au coût le plus bas possible pour nos clients. En tant qu'organisme à but non lucratif, les frais que nous recevons vont directement dans nos systèmes et services afin d'assurer que nous sommes capables de fournir le service auquel nos clients s'attendent, au niveau qu'ils méritent. Chaque année, nous révisons nos frais pour nous assurer qu'ils reflètent les coûts actuels de prestation de nos services. Dans le cadre de ce processus annuel, nous nous efforçons de trouver des solutions plus efficaces et des économies dans la mesure du possible. Cet objectif nous a permis de réduire nos frais de jumelage de deux pour cent annuellement pendant les trois dernières années, tout en augmentant le nombre de candidatures incluses dans les frais de participation au jumelage de quatre à neuf. Ces réductions de frais, incluant l'augmentation du nombre de programmes prépayés, représentent des économies moyennes pour les candidats de 36 pour cent de 2016 à 2019. Nous sommes engagés à continuer de travailler étroitement avec nos clients afin d'assurer qu'ils reçoivent un service et une valeur exceptionnels.

Au nom de l'équipe entière de CaRMS, j'aimerais vous remercier sincèrement pour votre soutien et votre collaboration lors de ce qui a été une année vraiment excitante. J'ai hâte de continuer à travailler ensemble vers d'autres réussites communes dans les mois et les années à venir.

PETERS

PRÉSIDENT,
CONSEIL
D'ADMINIS-
TRATION

DR. ERIC



CaRMS continue à être guidé par les valeurs de base de la sécurité, l'objectivité, la justice et l'équité.

**MESSAGE DE LA PART DU DOCTEUR
ERIC PETERS, PRÉSIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

CaRMS joue un rôle unique et important dans le système de l'enseignement médical au Canada. Lorsque les apprenants, les facultés, les hôpitaux, les collèges et les agences responsables des permis d'exercice de la médecine se sont réunis pour créer CaRMS il y a presque 50 ans déjà, c'était avec l'objectif commun d'un jumelage juste, objectif et transparent pour les postes de formation postdoctorale. Aujourd'hui, l'administration du jumelage par CaRMS continue à être guidé par les valeurs de base de la sécurité, l'objectivité, la justice et l'équité.

Avec un modèle de gouvernance qui bénéficie d'une large base d'intervenants dans la collectivité de l'enseignement médical, CaRMS est capable d'assurer la présence de contributions de toutes les perspectives lors de l'élaboration de ses politiques et procédures tout en conservant son indépendance et son impartialité. Cette réalité en fait l'organisation la mieux placée pour superviser les étapes cruciales que sont les jumelages au long du continuum de l'enseignement médical. Les diverses perspectives des membres de notre conseil d'administration sont toutes tournées vers le même objectif — un excellent processus de candidature, de sélection et de jumelage toujours plus efficace.

Nous savons que les jumelages de CaRMS marquent une étape importante, alors que les étudiants en médecine et les résidents prennent de grandes et de petites décisions qui aident à former leurs futures carrières. Notre travail consiste à rendre ce processus aussi efficace, efficient et simple que possible. Une des façons que nous pouvons aider est en fournissant des données pour appuyer la prise de décision. En plus de nos [rapports de jumelage annuels](#) et la présentation lors du [Forum de CaRMS](#), nous produisons et partageons régulièrement une abondance d'information relative au jumelage. De [statistiques](#) concernant les stages à option à des observations concernant les [facteurs qui influencent le choix de discipline et le site de programme](#), CaRMS fait de son mieux pour vous fournir l'information dont vous avez besoin pour faciliter votre prise de décisions.

Au nom du conseil d'administration de CaRMS, je voudrais remercier sincèrement toute l'équipe de CaRMS et nos nombreux clients et intervenants collaborateurs pour leur travail au cours de la dernière année. J'ai hâte de voir ce que nous pourrons accomplir pendant l'année qui vient.

À PROPOS DE CaRMS

À PROPOS

Le Service canadien de jumelage des résidents (CaRMS) est un organisme national indépendant à but non lucratif opérant en vertu du principe de la rémunération des services qui offre un service de candidature et de jumelage équitable, objectif et transparent pour l'enseignement médical à travers le Canada.

CaRMS joue un rôle hautement valorisé dans le soutien et l'amélioration de l'excellence du système d'enseignement des soins médicaux canadien et s'efforce de garantir que tous ses services répondent aux normes les plus élevées en matière de précision, de transparence et d'équité.

BUT FONDAMENTAL

Notre but fondamental est de faciliter la prise de décision de choix de carrière des apprenants en médecine selon la plus grande compatibilité des préférences entre les apprenants et les programmes des facultés de médecine.

MISSION

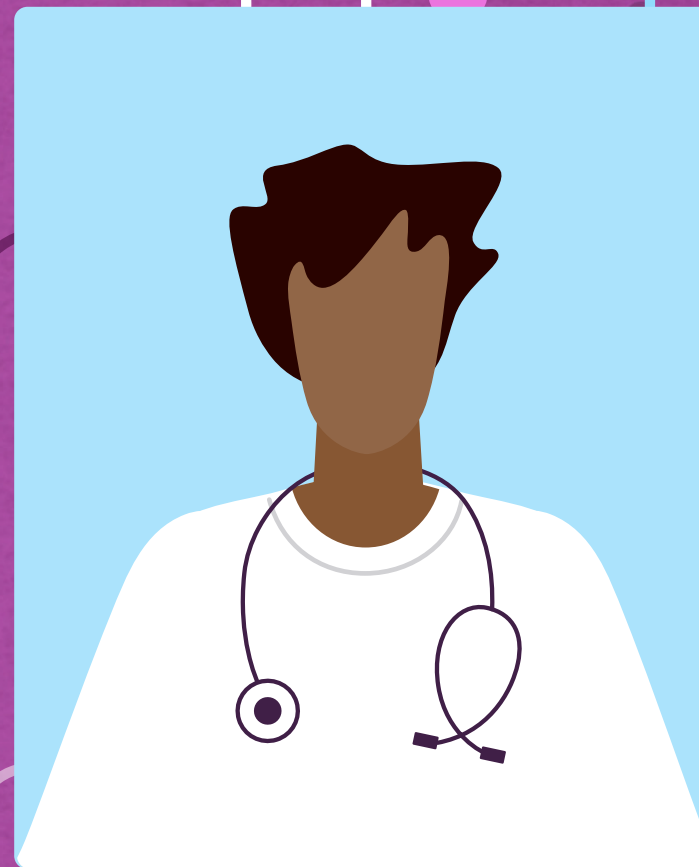
Notre mission est de jouer le rôle de fournisseur indépendant d'un service de jumelage juste, transparent et équitable axé sur le client pour l'enseignement médical au Canada.

VISION

En tant que partenaire fiable de la collectivité de l'enseignement médical au Canada, notre vision est de fournir un service de jumelage qui répond aux besoins de ses clients et qui soutient le système de santé en répondant aux besoins des Canadiens et des Canadiennes.

VALEURS

CaRMS mènera toutes ses affaires selon les valeurs suivantes : l'équité, l'objectivité, la fiabilité et la transparence.



LA GOUVERNANCE CHEZ CaRMS

CaRMS est régi par un conseil d'administration bénévole composé de membres élus ou nommés.

- Les organisations membres de CaRMS recommandent la candidature de directeurs, et le Comité de gouvernance de CaRMS prépare la liste des candidats pour les postes vacants du conseil d'administration, qui est présentée au conseil et aux organisations membres aux fins d'approbation.

Une fois élus ou nommés au conseil, les directeurs véhiculent les perspectives uniques de leurs organisations membres ou d'intervenants et agissent en qualité de fiduciaires au nom de CaRMS dans leurs délibérations et leurs décisions.

ORGANISATIONS MEMBRES

- Association des facultés de médecine du Canada (AFMC)
- Association médicale canadienne (AMC)
- Collège des médecins de famille du Canada (CMFC)
- Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (Collège royal)
- Fédération des étudiants et des étudiantes en médecine du Canada (FEMC)
- Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ)
- Fédération des ordres des médecins du Canada (FOMC)
- Fédération médicale étudiante du Québec (FMEQ)
- Médecins résidents du Canada (MRC)
- SoinsSantéCAN



CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 1^{er} JUIN 2018 AU 31 MAI 2019



Docteur Janice Willett

Directrice (jusqu'en sept. 2018)
Présidente (jusqu'en sept. 2018)
 Doyenne associée, Affaires des facultés
 Northern Ontario School of Medicine



Docteur Eric Peters

Directeur par mandat spécial
Président (depuis sept. 2018)
 Anesthésiologiste
 Hôpital Sainte-Justine



Docteur Brendan Carr

Directeur par mandat spécial (jusqu'en sept. 2018)
Vice-président (jusqu'en sept. 2018)
 Président et chef de la direction
 William Osler Health System



Docteur Linda Inkpen

Directrice
Vice-présidente (depuis sept. 2018)
 Registrataire
 College of Physicians and Surgeons
 of Newfoundland and Labrador



Docteur Catherine Cervin

Directrice (jusqu'en mai 2019)
Trésorière (jusqu'en mai 2019)
 Vice-doyenne, académique
 Northern Ontario School of Medicine



Docteur Michael Ertel

Directeur
Trésorier (depuis mai 2019)
 Vice-président, Médecine et qualité
 BC Interior Health Authority



Monsieur John Gallinger

Chef de la direction (membre d'office non-votant)
 Service canadien de jumelage des résidents



Docteur Tavis Apramian

Directeur
 Étudiant en médecine
 Schulich School of Medicine
 and Dentistry Western University



Monsieur Samuel Bergeron

Directeur (jusqu'en juin 2019)
 Étudiant en médecine, faculté de médecine
 Université de Montréal



Docteur Sylvain Coderre

Directeur (jusqu'en avril 2019)
 Doyen associé, Formation en médecine de premier cycle,
 Cumming School of Medicine
 University of Calgary



Docteur Terry Colbourne

Directeur
 Résident en médecine, Médecine interne
 University of Manitoba



Docteur Bryce Durafourt

Directeur (jusqu'en sept. 2018)
 Résident en médecine, neurologie
 Queen's University



Docteur Olivier Fortin

Directeur (depuis sept. 2018)
 Résident en médecine, neurologie pédiatrique
 Université McGill



CONSEIL D'ADMINISTRATION CONTINU



Docteur Céline Leclerc

Directrice

Professeure agrégée, Directrice
des affaires étudiantes
Université Laval



Docteur Tom McLaughlin

Directeur (depuis sept. 2018)

Pédiatre
BC Children's Hospital



Docteur Wanda Parsons

Directrice

Professeure agrégée, Unité de médecine
familiale et doyenne adjointe des admissions,
faculté de médecine
Memorial University of Newfoundland



Docteur Kaylynn Purdy

Directrice (depuis sept. 2018)

Résidente en médecine, neurologie chez l'adulte
University of Alberta



Docteur Franco Rizzuti

Directeur

Résident en médecine, santé publique
et médecine préventive
University of Calgary



Docteur Jay Rosenfield

Directeur

Vice-doyen, Enseignement médical
Schulich School of Medicine and Dentistry
Western University



Docteur Inge Schabert

Directrice par mandat spécial

Professeure agrégée, médecine familiale
McMaster University



COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité des prix

Docteur Jay Rosenfield	Président du comité
Monsieur John Gallinger	Chef de la direction (<i>membre d'office non-votant</i>)
Docteure Wanda Parsons	Directrice
Docteur Nick Busing	Leader pour la communauté (non-membre du conseil d'administration)
Monsieur Pierre-Olivier Tremblay	Leader pour les étudiants (non-membre du conseil d'administration)
Madame Janet McHugh	Leader pour la communauté (non membre du conseil d'administration) (à compter de mai 2019)
Monsieur Eric Zhao	Leader pour les étudiants (non-membre du conseil d'administration)
Docteur Christian Campagna	Leader pour les résidents (non-membre du conseil d'administration) (jusqu'en sept. 2018)
Docteure Valérie Massey	Leader pour les résidents (non-membre du conseil d'administration) (depuis nov. 2018)
Docteure Margaret Moores	Leader pour les résidents (non-membre du conseil d'administration) (jusqu'en sept. 2018)
Docteur Andrew Helt	Leader pour les résidents (non-membre du conseil d'administration) (depuis sept. 2018)

Comité exécutif

Docteure Janice Willett	Présidente du comité et du conseil d'administration (jusqu'en sept. 2018)
Docteur Eric Peters	Président du comité et du conseil d'administration (depuis sept. 2018)
Docteur Brendan Carr	Vice-président (jusqu'en sept. 2018)

Docteure Linda Inkpen	Vice-présidente (depuis sept. 2018)
Docteure Catherine Cervin	Directrice nommée par l'AFMC; Trésorière (jusqu'en mai 2019)
Docteur Michael Ertel	Trésorier (depuis mai 2019)
Monsieur John Gallinger	Chef de la direction (<i>membre d'office non-votant</i>)
Docteur Bryce Durafour	Apprenant nommé par la FEMC (jusqu'en sept. 2018)
Docteur Franco Rizzuti	Apprenant nommé par la FEMC (depuis sept. 2018)

Comité des finances et de la vérification

Docteure Catherine Cervin	Présidente du comité (jusqu'en mai 2019)
Docteur Michael Ertel	Président du comité (depuis mai 2019)
Docteure Janice Willett	Présidente du conseil d'administration (<i>membre d'office votant</i>) (jusqu'en sept. 2018)
Docteur Eric Peters	Président du conseil d'administration (<i>membre d'office votant</i>) (depuis sept. 2018)
Monsieur John Gallinger	Chef de la direction (<i>membre d'office non-votant</i>)
Docteur Franco Rizzuti	Directeur
Docteur Bryce Durafour	Directeur (jusqu'en sept. 2018)
Monsieur Samuel Bergeron	Directeur (jusqu'en mai 2019)
Madame Jennifer Sondergaard	Experte en la matière (non-membre du conseil d'administration)

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONTINU

Comité de gouvernance

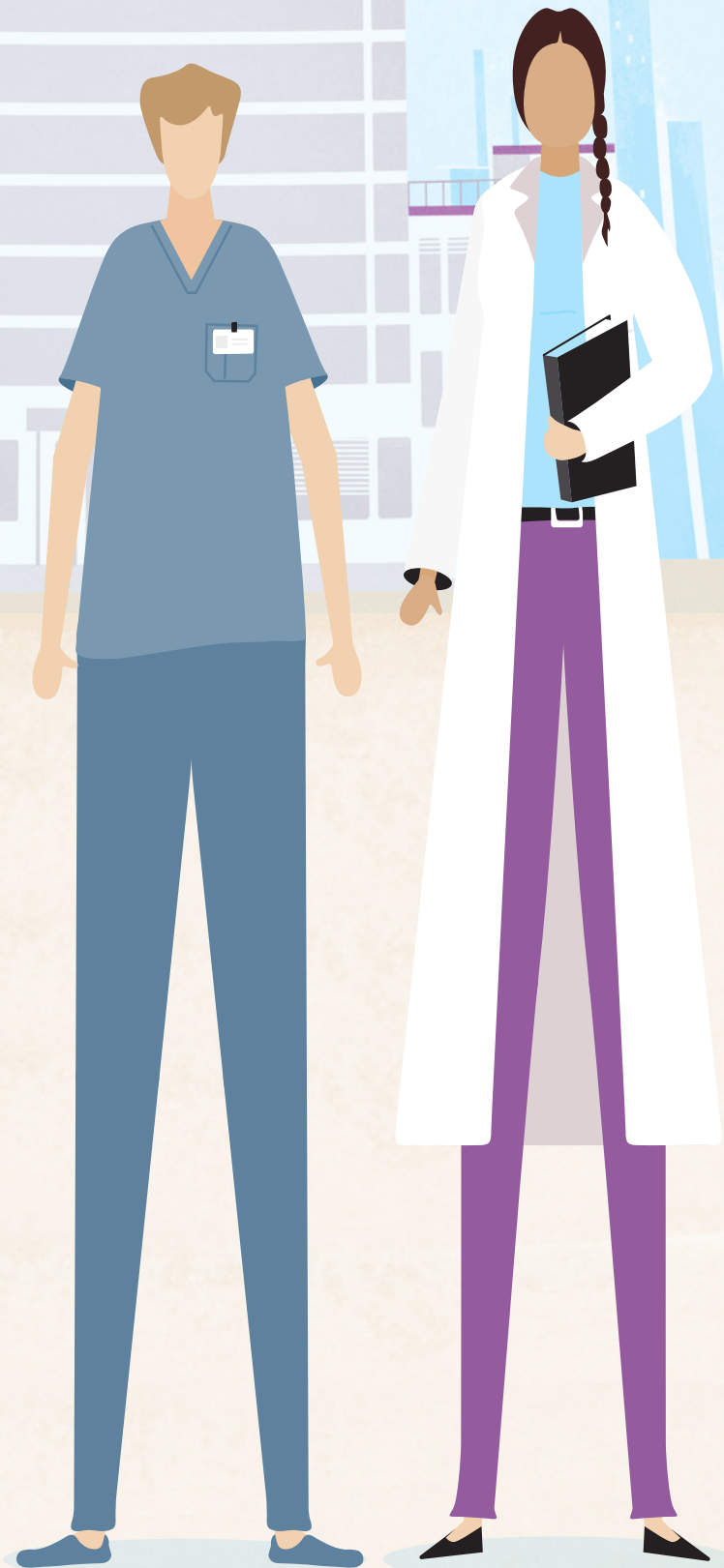
Docteur Eric Peters	Président du comité (jusqu'en sept. 2018) Président du conseil d'administration (<i>membre d'office</i> votant) (depuis sept. 2018)
Docteur Terry Colbourn	Président du comité (depuis sept. 2018)
Docteure Janice Willett	Présidente du conseil d'administration (<i>membre d'office</i> votant) (jusqu'en sept. 2018)
Monsieur John Gallinger	Chef de la direction (<i>membre d'office</i> non-votant)
Docteure Linda Inkpen	Directrice

Comité de la recherche et des données

Docteure Catherine Cervin	Présidente du comité (jusqu'en sept. 2018)
Docteur Tavis Apramian	Président du comité (depuis sept. 2018)
Monsieur John Gallinger	Chef de la direction (<i>membre d'office</i> non-votant)
Docteure Céline Leclerc	Directrice
Docteur Franco Rizzuti	Directeur
Docteure Inge Schabort	Directrice par mandat spécial



RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE



ENGAGEMENT AVEC LES CLIENTS ET LES INTERVENANTS

Des engagements accrus avec les intervenants et l'amélioration continue de l'expérience client sont demeurés des priorités pour CaRMS tout au long de l'année 2019. Nous avons continué de fournir nos données et nos connaissances concernant le processus de jumelage avec nos clients, nos membres et nos organisations d'intervenants et nous avons ajouté de nouvelles fonctions à nos systèmes et nos processus.

En 2019, nous avons complété notre projet sur l'incertitude des candidats pour aborder des domaines d'incertitude parmi les candidats du jumelage R-1 liés à leur participation au programme de candidature et de jumelage de CaRMS. L'attention a été principalement mise sur la production de matériaux libre-service pour permettre aux candidats d'accéder à des réponses quand ils en ont besoin, incluant en dehors des heures de service.

Nous avons continué notre travail sur l'initiative en médecine familiale, mettant l'accent sur l'identification de problèmes spécifiques et d'occasions d'amélioration liés aux pressions croissantes auxquelles font face les programmes en médecine familiale au cours du processus de sélection et de recrutement des candidats. Nous demeurons engagés à travailler avec les intervenants afin de cibler les points sensibles et de recommander aux fins de considération des améliorations au processus.

CaRMS a également été fier de faciliter l'adhésion des programmes de compétences avancées catégorie 1 pour les quatre universités du Québec lors du jumelage MF/MU de 2019 en 2018. À la suite de l'intégration des programmes au Québec, des travaux sont en cours pour considérer l'inclusion des programmes de catégorie 1 des autres facultés dans le cycle de jumelage de 2021.

Le comité d'examen de la candidature a la responsabilité de réviser la candidature CaRMS en ligne, un élément essentiel pour l'évaluation et la sélection des candidats pour des postes de formation postdoctorale à titre de résident. Le travail du comité aboutit à des recommandations pour des changements à la candidature pour mieux faciliter le programme de candidature et de jumelage de CaRMS, assurant l'amélioration continue et la supervision adéquate. Parmi plusieurs autres améliorations en 2019, un des changements les plus importants a été l'addition d'un « x » comme option de sexe, assurant que les candidats se sentent à l'aise avec les options disponibles pour auto-identifier leur sexe.

À la demande du Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario et du Conseil des facultés de médecine de l'Ontario (COFM), CaRMS a joué un rôle de premier plan en facilitant le maintien de groupes parallèles du premier au deuxième tour pour l'Ontario lors du jumelage R-1 de 2019. Ce changement a permis aux diplômés canadiens en médecine (DCM) et aux diplômés hors Canada et États-Unis en médecine (DHCEU) de postuler à des groupes de postes séparés, alors qu'autrefois, les groupes étaient combinés lors du deuxième tour.

AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

En 2019, CaRMS a continué d'investir dans nos données et nos capacités en matière de rapports. Ces investissements ont abouti à une livraison plus rapide des rapports de jumelage de 2019, ainsi que plusieurs nouvelles données, incluant des données sur les stages à option pendant le jumelage R-1, des renseignements sur dix années de données provenant des sondages d'après-jumelage et des rapports personnalisés pour les facultés.

Depuis le mois d'août 2018, CaRMS travaille avec les intervenants pour fournir des suggestions et de la direction sur la façon que la plateforme CaRMS en ligne pourrait être utilisée pour soutenir les principes des pratiques exemplaires en matière de demande et de sélection (PEDS). En juin 2019, le lancement d'améliorations bénéfiques au gabarit des descriptions de programmes dans CaRMS en ligne a offert une plus grande clarté et compréhension pour les candidats en ce qui concerne les critères de sélection des programmes.

En 2017, CaRMS a formé le comité d'avis du statut pour les invitations en entrevue afin d'explorer des occasions pour réduire le risque et l'incertitude au sein du processus de communication pour les invitations en entrevue envoyées aux candidats. En 2019, ce travail a culminé par le lancement du nouveau module d'avis du statut pour les invitations en entrevue dans CaRMS en ligne, offrant aux candidats un statut clair d'invitation en entrevue et une source fiable pendant une période stressante.

En réponse aux questions constantes sur la meilleure façon de structurer les listes de classement et sur comment fonctionne l'algorithme de jumelage, CaRMS a créé une [vidéo de l'algorithme de jumelage](#). Cette courte vidéo animée décrit les principes fondamentaux, incluant quelle information est entrée dans l'algorithme et comment ce dernier utilise cette information pour créer des résultats de jumelage optimaux. Conjointement avec la vidéo de l'algorithme de jumelage, nous avons également créé une banque d'information compréhensive qui couvre tout, de la stratégie et les pratiques exemplaires à la façon dont l'algorithme traite les listes de classement de couples et d'autres scénarios hypothétiques spécifiques.

FAITS SAILLANTS DES JUMELAGES DE 2019

JUMELAGE PRINCIPAL R-1



3 294 candidats jumelés



2 881

Diplômés canadiens en médecine (DCM)

La majorité (**79,2 %**) a été acceptée dans un de leurs premiers choix classés



391

Diplômés hors Canada et États-Unis en médecine (DHCEU)



22

Diplômés américains en médecine (DAM)

INTÉRÊT CONTINU POUR LA MÉDECINE FAMILIALE

Plus de **33 pour cent** des DCM ont choisi la médecine familiale comme discipline de premier choix



JUMELAGE DE MÉDECINE FAMILIALE / MÉDECINE D'URGENCE



145
jumelés

218
participants

augmentation de

19
postes



JUMELAGE DES SPÉCIALITÉS PÉDIATRIQUES

✓ **82** Tous les candidats ont été jumelés à leur discipline de premier choix

✦ Le choix de carrière le plus populaire fut la médecine d'urgence pédiatrique

JUMELAGE DES SPÉCIALITÉS MÉDICALES

502 candidats jumelés lors du premier et du deuxième tour

94,7% ont été jumelés à leur discipline de premier choix lors du premier tour

✦ Le choix de carrière le plus populaire lors de ce jumelage fut la médecine interne générale

Pour de plus amples renseignements concernant les jumelages de CaRMS et pour accéder à des rapports complets de jumelage, visitez la section « [DONNÉES ET RAPPORTS](#) » de notre site Web

DÉCLARATION DES SOURCES ET UTILISATIONS DES REVENUES

À compter du 31 mai 2019

Sources de revenus

Frais de jumelage R-1 (DHCEU)	\$ 1,793,579
Frais de jumelage R-1 (DCM)	\$ 2,202,879
Frais des établissements	\$ 1,292,243
Jumelages avancés (candidats)	\$ 409,995
Services accessoires	\$ 159,888
Services de traduction	\$ 245,567
Intérêts sur les placements	\$ 412,801
Admissions	\$ 150,596
Frais pour le ERAS	\$ 9,958

2018-2019

\$ 6,677,506

Revenue sources

\$ 6,677,506

Augmentation/baisse nette de la trésorerie ou équivalent monétaire

2018-2019

Utilisation des revenus

Dépenses	
Salaires et avantages sociaux	\$ (4,832,343)
Maintenance, soutien et développe du processus de candidature et de jumelage	\$ (442,530)
Loyer et autres dépenses liées à l'édifice	\$ (266,043)
Service de traduction	\$ (150,766)
Frais de transaction (jumelage)	\$ (173,154)
Déplacement	\$ (75,800)
Communications	\$ (98,344)
Frais de bureau	\$ (71,850)
Honoraires professionnels	\$ (45,175)
Gouvernance	\$ (126,081)
Intérêts et frais bancaires	\$ (1,443)
Frais de courtage	\$ (70,005)
Engagements auprès des intervenants	\$ (33,529)

\$ (6,387,063)

Changements aux fonds de roulement autre que les disponibilités

\$ 167,325¹

Activités d'investissement

Ajouts aux réserves	\$ (200,000)
Retrait aux réserves	\$ 302,505

Acquisition d'immobilisations corporelles

Matériel informatique	\$ (37,205)
Logiciel	\$ (124,832)
Mobilier	\$ (6,446)
Total d'acquisition d'immobilisations corporelles	\$ (168,483)

Activité de financement

Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	\$ -
--	------

Utilisation des revenus \$ (6,285,716)

\$ 391,790

¹ Débiteurs, charges payées d'avance, comptes créditeurs, charges à payer et produits reportés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR L'ÉTAT FINANCIER RÉSUMÉ

Aux membres du Service canadien de jumelage des résidents

Opinion

L'état financier résumé ci-joint, qui comprend l'état des sources de revenu et utilisation pour l'exercice close le 31 mai 2019, ainsi que la note connexe, sont tirés des états financiers audités du Service canadien de jumelage des résidents (CaRMS) pour l'exercice clos le 31 mai 2019.

À notre avis, l'état financier résumé ci-joint constitue un résumé fidèle des états financiers audités sur la base des critères décrits à la note connexe.

État financier résumé

L'état financier résumé ne contient pas toutes les informations requises par les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture de l'état financier résumé et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités du Service canadien de jumelage des résidents et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

Les états financiers audités et notre rapport sur ces états

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 07 octobre 2019.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'état financier résumé

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés sur la base des critères décrits à la note connexe.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si l'état financier résumé constitue un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

WELCH LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Ottawa (Ontario)
Le 07 octobre 2019

Note: L'information qui a été choisie par la direction pour être présentée dans l'état financier résumé est celle qui fut identifiée comme étant l'information la plus pertinente et utile à être comprise dans le rapport annuel de CaRMS.




carms